

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1° Maître d'ouvrage :

Ville de WASSELONNE
Hôtel de Ville – BP 14 – 67318 WASSELONNE Cedex
Tél. : 03 88 59 12 12 – Fax : 03 88 59 12 22
Courriel : mairie@wasselonne.org

2° Procédure de passation :

Procédure adaptée suivant l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

3° Objet des marchés et décomposition des lots :

Marché de prestations intellectuelles - Marché de maîtrise d'œuvre – Réfection de la piste cyclable Wasselonne-Romanswiller (ancienne emprise ferroviaire) à WASSELONNE

4° Délai d'exécution des travaux :

La mission de maîtrise d'œuvre devra être réalisée de sorte à permettre l'exécution des travaux avant l'hiver 2019.

5° Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement au format électronique sur <https://alsacemarchespublics.eu>

6° Critères pondérés de jugement des offres :

 selon détails au Règlement de Consultation

60 % Prix des prestations
20 % Délai de remise des documents
20 % Démarche et méthodologie

7° Modalités de remise des offres :

Selon détails au Règlement de Consultation, par voie électronique sur le profil acheteur.

8° Date limite de réception des offres :

 vendredi 26 avril 2019 à 11 heures

9° Date d'envoi de l'avis à publication :

 mardi 26 mars 2019

10° Renseignements complémentaires :

Administratifs

Direction Générale des Services – Mairie de WASSELONNE

Techniques

Nicolas ROTH – Responsable du Service Technique

Le Maire
Michèle ESCHLIMANN

